Compt. fox.: 8301-8603-8942-9254-9565-5271-5516-6082
7246-7512-8026
à jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe par bandes de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à blanc limite
Coupe à blanc limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Bûchage partiel (dégagé ou épaisi)
Plantation à cocines ouvertes
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Espèces commerciales
Récolte dans les tiaières boisées (sols ou tiaières)

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à mélèze (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou épinette blanche (épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire
— — à pruche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche (sapin occupant plus de 75% de la portion résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (pin occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec sapin
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge (pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris (pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin
— — — (plantation)
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze européen)
— — — (plantation de mélèze japonais)
— — — (plantation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec sapin
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
Peuplements avec sapin
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Cèdrières à mélèze rouge résineux
Cèdrières résineuses
Mélanges à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peupleraies
Cypèdres rouges
Cèdrières
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à peupliers
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantations d'hybrides à essences
— — de bouleaux blancs
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de mélèze d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain non sondé
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus éclaircie légère
Bûchage partiel
Éclaircie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 16-50 % ⊕ 51 & 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis total
Brûlis partiel
Éclaircie sévère
Friche
Plantation

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0m-3m)	2 (3m-6m)	3 (6m-9m)	4 (9m-12m)	5 (12m-15m)	6 (15m+)
A 50%-	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%-	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TUES DE:
10 =	0-20 ans
30 =	21-40
50 =	41-60
70 =	61-80
90 =	81-120
120 =	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30	30-70 (ans)
100-30	30-80
100-50	50-80
100-50	50-100
100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, inégalité des tiges entre D et 90 cm. Autres peuplements inégalité des tiges entre D et 60 cm.

Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, inégalité des tiges critique de 90 cm. Autres peuplements inégalité des tiges est plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
LÉGÈRE	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	°
Forte	61 à 90 %	°
Abrupte	91 % et plus	°

Superficie entourée de pentes à 31% N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

91 E1 D3 cp 50 m ⊖
— densité
— hauteur de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de densité
— classe de hauteur
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C5 d10 01
— classe de pente
— classe d'âge
— code de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1985 / Année de publication: 1986 / Année de révision: . .

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: FOR INTERNATIONAL LTÉE.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 87-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 109 04 01
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 403J0*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4374 *
Région écologique: 12a*
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/9/85
Déclinaison magnétique: 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-F-9 S.E. S.O.	32-G-12 S.E. S.O.	32-G-11 S.E. S.O.
32-F-8 N.E. S.E. S.O.	32-G-5 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-G-6 N.E. N.O. S.E. S.O.
32-F-1 N.E. S.E. S.O.	32-G-4 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-G-3 N.E. N.O. S.E. S.O.

32 G/5 S.O.

2